



## Coûts de l'écolage 2025-2026

Chaque famille désirant inscrire son(s) enfant(s) dans l'école aura un entretien individuel avec la commission Finance.

### Principes

Le budget de fonctionnement de l'école est de 320'000€.

Avec 48 élèves, le coût moyen par élève est de 6667€, soit 556€/mois (sur 12 mois).

L'école Steiner-Waldorf de Lyon est hors contrat et ne reçoit aucune subvention. Les dons par des bienfaiteurs sont indispensables à son développement (cf annexe 3.2).

**L'école est ouverte de 8h10 à 16h30 pour tous.** La cantine est bio et végétarienne, cuisinée maison. Il n'y a pas de différence de tarif selon le taux de présence de l'élève, excepté pour les enfants de 3 ans.

Ainsi **les frais de goûters, cantine, voyages, sorties scolaires, matériel pédagogique** (excepté la flûte en primaire) **et garderie sont inclus** dans le montant fixe de la scolarité et ne peuvent être déduits, par solidarité entre tous et pour assurer un fonctionnement fluide de l'école.

### Barèmes de la scolarité fixe

Nous proposons un barème par enfant scolarisé en fonction de vos ressources annuelles (revenus) réparties en 2 tranches.

Ressources annuelles	- de 65'000€		+ de 65'001€	
	annuel	par mois*	annuel	par mois*
montant de la scolarité fixe par enfant	<b>6000€</b>	<b>500€</b>	<b>7800€</b>	<b>650€</b>

Une **bourse d'écolage** peut être demandée pour les plus bas revenus via le fonds Éducatives Plurielles (cf annexe 3.1).

\*Le calcul par mois est considéré sur 12 mois par défaut. Un règlement échelonné sur 10 mois est aussi possible.

### Remises

- Pour les familles de 2 enfants et plus, les remises suivantes sont proposées:  
réduction de **20% pour le 2e**  
puis **50% pour le 3e et suivant.**

- Pour un enfant de 3 ans ne restant pas l'après-midi, ni le mercredi, nous proposons une remise de 10%.
- Pour les inscriptions non annuelles (familles en visite, devant s'absenter ou partir en cours d'année), un tarif spécial est appliqué : tarif annuel / 35 +15% par semaine d'école fréquentée.
- Dans le cas d'une absence prolongée de l'école en cours d'année, une réduction de la part variable par repas (2€50/repas) pourra être appliquée.

### Crédit d'impôt pour la garderie du Jardin d'Enfants

Pour les enfants du jardin d'enfants ayant moins de 6 ans, la comptabilité délivrera un justificatif de paiement pour la garderie d'après midi qui ouvre droit à un crédit d'impôt de 1750€/an (50% de crédit pour une facture maximum de 3500€, versé en 2 fois par les impôts).

### Appel de complément d'écolage

Entre janvier et juin, l'école peut faire un appel d'écolage si les recettes sont inférieures au budget de fonctionnement.

Le montant sera au **maximum de 20% de la scolarité par enfant** (1200€ pour les revenus <65k, 1560€ pour les revenus >65k).

### Autres frais facultatifs

- **Ménage**

L'école a choisi de ne pas faire appel à une société de nettoyage pour le ménage hebdomadaire de l'école afin de limiter ses charges de fonctionnement. Nous avons pu constater que cela offre l'occasion aux familles de rentrer dans les classes de son(ses) enfant(s) et de créer plus de lien avec la pédagogie.

En début d'année, un planning par trimestre sera envoyé aux familles pour vous informer des week-ends qui vous sont alloués (2 par trimestre).

Une famille ne souhaitant ou ne pouvant pas se charger du ménage de la classe de son enfant amène son soutien à l'école en prenant le forfait ménage (180€/an/enfant).

Une famille ne respectant pas son engagement fera l'objet d'une facturation de 50€ par ménage oublié.

- **Travaux et aides diverses**

Les familles sont invitées à aider l'école et notamment à contribuer à l'entretien de l'école (bâtiments, espaces verts) à travers des journées spécifiques (en week-end) organisées par des bénévoles de la commission Travaux/Espaces verts.

Il est demandé une **contribution de 18h/an par famille, dont minimum 12h pour les travaux** (6h peuvent être allouées à d'autres tâches à définir au cas par cas), entre juillet 2025 et juin 2026. Les grand-parents et amis peuvent aussi venir.

Une famille ne souhaitant ou ne pouvant pas se charger de ces journées travaux amène son soutien à l'école en prenant le forfait Travaux (300€/an).

- **Garderie étendue (16h30-18h)**

Une garderie est organisée de 16h30 à 18h en partenariat avec l'école voisine Montessori. Le coût pour une inscription annuelle est de 80€/mois et 9€ pour une inscription ponctuelle. Toute absence doit être signalée à l'école Montessori, mais ne fera pas l'objet d'une déduction sur le forfait mensuel.

### **Modes de paiement**

Par défaut, après validation par la commission Finance, votre facture sera acquittée par prélèvements bancaires sur le RIB fourni par vos soins, en 10 ou 12 mensualités, à partir de septembre 2025. En attendant, les paiements peuvent se faire par virement, chèques ou espèces.

Dès réception du Mandat de Prélèvement qui vous sera remis prochainement (changement de banque à venir), merci de bien vouloir le remplir, signer et retourner à notre Gestionnaire des Familles.

En cas de paiement en 1 fois en début d'année, le règlement est possible par chèque, virement ou espèces.

Des aménagements restent toujours possibles et doivent être validés par la commission Finance ([finance@ecole-steiner-lyon.org](mailto:finance@ecole-steiner-lyon.org)).

*Annexe 3.1 : Bourse d'écologie*

*Annexe 3.2 : Soutenir le développement de l'école*

### Récapitulatif des frais et forfaits :

FRAIS D'INSCRIPTION ANNUELS (à régler par chèque à l'inscription)	
	montant unitaire
<b>Frais de dossier</b> par famille (offert pour les réinscriptions)	<input type="checkbox"/> 250€
<b>Période d'essai</b> (1 à 3 semaines)	<input type="checkbox"/> 150€
<b>Arrhes</b> - à verser avant le 1er septembre pour les nouvelles familles uniquement	<input type="checkbox"/> 500€
<b>Participation à la cotisation de la Fédération</b> (par famille)	<input type="checkbox"/> 85€
<b>Adhésion à l'association Raphaël</b> gestionnaire de l'école : (10€/ personne, 1€/personne pour le personnel de l'école)	<input type="checkbox"/> 10€ <input type="checkbox"/> 20€ (pour un couple de parents) <input type="checkbox"/> 1€

FORFAITS ANNUELS (à régler par chèque à l'inscription)	
<b>Achat de la flûte</b> (4e et 5e classe uniquement)	<input type="checkbox"/> 70€/enfant
<b>Forfait ménage</b> par enfant (facultatif)	<input type="checkbox"/> 180€/enfant
<b>Forfait travaux</b> par famille (facultatif)	<input type="checkbox"/> 300€
<b>Garderie étendue</b> par enfant (facultatif)	<input type="checkbox"/> 80€/mois/enfant